

Pour de l'aide :

Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372

Cellulaire Marc Gauthier : 705-918-4955

DOC.OJ-R-25 AOÛT 2021

**Audio : 705.671.1533 (p.2610) ou
1.800.465.5993 (p.2610) CODE 1234#**

Vidéo : meet.google.com/fjr-ceks-pmx

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
TENUE**

PAR VIDÉOCONFÉRENCE

**SALLE DU CONSEIL
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE MERCREDI 25 AOÛT 2021

À 19 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Jean-Marc Aubin
Josée Bouchard
François Boudreau
Lynn Despatie
Anne-Marie Gélineault, présidente
Monique Hébert-Bérubé
Suzanne Nolin
Julie Olivier
Francine Vaillancourt
Pierre Julien Daoust
Tamara Pinel

**MEMBRES DE
L'ADMINISTRATION:**

Eric Despatie, directeur des ressources humaines
Carole Dubé, directrice des communications
Laura Ganyo, surintendante de l'éducation
Marc Gauthier, directeur de l'éducation
Alain Gélinas, surintendant des affaires
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste
Michel Pagé, surintendant de l'éducation

ABSENTS:

Robert Boileau
Josée Bouchard
Louise Primeau
Kristy Tourout

PROCÈS-VERBAL

Nous reconnaissons tenir cette rencontre sur le territoire de la Première nation Atikameksheng Anishnabek, territoire traditionnel des peuples Anishnaabe. Nous les remercions de partager ainsi leur territoire.

A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence

Proposition 21-R104 - François Boudreau et Suzanne Nolin

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu par vidéoconférence *le mercredi 25 août 2021* soit approuvé.

ADOPTÉE

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil

(*Annexe C.1.i.*) → *Réunion régulière : le mercredi 23 juin 2021*

(*Annexe C.1.ii.*) → *Réunion extraordinaire : le mercredi 7 juillet 2021*

Proposition 21-R105 – Francine Vaillancourt et Jean-Marc Aubin

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu par vidéoconférence *le mercredi 23 juin 2021* soit approuvé.

ADOPTÉE

Proposition 21-R106 – François Boudreau et Jean-Marc Aubin

Que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu par vidéoconférence *le mercredi 7 juillet 2021* soit approuvé.

ADOPTÉE

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER *Présidence

E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

a) Reconnaissance des employés du Conseil : Néant.

b) Dossiers pédagogiques : néant

c) Sorties éducatives : néant

d) Comité d'admission

Proposition 21-R107 – Suzanne Nolin et Julie Olivier

Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre les élèves identifiés lors de l'assemblée tenue à huis clos aux écoles précisées selon l'horaire prévu.

ADOPTÉE

e) Programmes d'été 2021

Marc Gauthier explique qu'on a deux présentations.

Il explique par la suite qu'on était prêts à faire nos programmes en personne mais le ministère a décidé en juin qu'on devait faire le tout en virtuel. À cause de ceci, on a perdu beaucoup d'élèves.

- Premier programme : vocabulaire pour les élèves de la maternelle et du jardin
- Deuxième : lecture et littéraction pour les élèves de la 1^e à 6^e
- Troisième : Mathado pour les élèves de la 7^e et 8^e

Les programmes étaient d'une durée de trois semaines.

Le personnel a monté des vidéos qui pourront être utilisé dans les cours de plein air

Monsieur Gauthier explique qu'on a pu avoir un programme pour les élèves autistes dans les écoles. Une partie était faite en virtuelle et une partie en personne. Il y avait des activités d'art visuel, de cuisson, de lecture et d'éducation physique.

f) COVID – retour en classe

Dans le passé, Élection Canada utilisaient nos écoles comme bureau de scrutin. Cette année, Carole Dubé a reçu plusieurs appels pour utiliser nos écoles. Selon Dr. Moore, médecin en chef de la province, on peut juste louer nos écoles comme bureaux de scrutins si les locaux utilisés ne sont pas en contact avec les élèves. Il doit donc y avoir aucun contact dans les salles de bains, dans les portes d'entrée et de sortie. On a donc dit à Élections Canada qu'ils pouvaient utiliser le pavois à l'École secondaire Château-Jeunesse s'ils louaient des toilettes portatives.

Le ministère de l'Éducation exige qu'à partir du 7 septembre, on demande preuve de vaccination de la part de nos employés, des bénévoles, des agences externes faisant affaires dans nos écoles et aux conducteurs d'autobus. On doit demander s'ils sont pleinement vaccinés, s'ils sont en voie de l'être. S'ils ne veulent pas être vaccinés, on demande qu'ils s'administrent un test de dépistage rapide deux fois par semaine. Les gens qui ne veulent pas le vaccin devront aussi suivre une formation du gouvernement (ou du ministère de l'Éducation) sur le vaccin. Les gens qui refusent le vaccin ou qui refusent les tests de dépistage auront des conséquences comme suspension sans solde ou même un congédiement.

Monsieur Gauthier mentionne qu'on ne va pas recommencer les locations dans les écoles puisque ça pourrait être difficile de gérer le tout.

Selon Marc Gauthier, on devrait avoir 60-70% de notre population du Conseil vacciné.

Il mentionne aussi que nous ne sommes pas dans la salle du Conseil pour la rencontre puisqu'on peut juste avoir 50% de la capacité dans la salle et avec les conseillers et les membres de l'administration, ce serait trop de gens.

Monsieur Gauthier explique qu'il y a certains changements et attentes au niveau des écoles.

- L'année passée on parlait de cohortes de 50 à l'élémentaire et de 100 au secondaire. Cette année on parle de 'groupes classe'.
- Toutes les écoles sauf l'École secondaire Macdonald-Cartier vont pouvoir suivre un horaire régulier cette année. Pour l'École secondaire Macdonald-Cartier, ce sera une semaine avec cours 1 en avant-midi et cours 2 en après-midi et semaine 2 avec cours 3 en avant-midi et cours 4 en après-midi.
- Les sports peuvent reprendre. On peut enlever le masque si c'est dangereux.
- On peut recommencer la musique et le chant avec le masque. On recommande une distanciation physique.
- Les masques ne sont pas obligatoires à l'extérieur mais il faut respecter la distanciation physique.
- On peut reprendre les dîners chauds et les dîners pizza.
- Les masques sont obligatoires pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année.
- On peut recommencer les sorties éducatives.
- On va maintenir les entrevues d'accueil en virtuel.
- Les parents qui viennent chercher les élèves doivent attendre dehors.

Monsieur Gauthier explique aussi qu'on continue à maintenir le nettoyage. On a des purificateurs d'air dans les classes de maternelle et jardin et dans toutes les classes qui n'ont pas de système de purification mécanique.

Monsieur Gauthier explique qu'on va devoir avoir sur le site du Conseil un rapport sur notre ventilation et sur le statut de vaccination.

On va aussi devoir faciliter des cliniques de vaccination dans les écoles et permettre au bureau de santé publique de faire des cliniques sur nos terrains. Monsieur Gauthier note aussi qu'un enfant peut se faire vacciner sans la permission des parents. C'est la loi. Un enfant peut demander ou refuser des soins de santé sans la permission de ses parents si le consentement est clair et éclairé.

g) Racisme systémique

Monsieur Gauthier explique que demain on a une présentation avec les directions et les superviseurs. Lors des journées pédagogiques de septembre il y aura des présentations sur le racisme et la santé mentale pour tout le personnel.

Monsieur Boudreau demande qui donne la présentation et quand aura lieu la prochaine rencontre du comité. Monsieur Gauthier lui répond qu'aucune date a été déterminée et que c'est Papa Diouf qui donne la formation.

2. AFFAIRES

*A. Gélinas

3. INSTALLATIONS

a) Permis d'utilisation des locaux – néant

b) Mise à jour des projets – Blind River

Monsieur Gauthier explique qu'on ouvre dans des locaux loués à Blind River. Il nous manquait de l'argent pour faire la construction. Le ministère de l'Éducation a donc révisé notre projet et nous a alloué 1.5 million de dollars de plus. Le Algoma District School Board pense qu'il vous nous donner d'autres fonds en plus de ceci. Donc, on commence avec les plans et on va resoumettre le tout. Présentement on a six élèves d'inscrits (deux en maternelle/jardin, deux en 3e et deux en 7e/8e).

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

Madame Gélineault annonce que la prochaine réunion aura lieu le 21 septembre.

ii) FNCSF

➤ Colloque virtuel

Madame Gélineault explique que le colloque aura lieu du 28 au 30 octobre de façon virtuelle. Elle mentionne qu'on a besoin de trois délégués votants. La table politique nomme Anne-Marie, Francine et François pour l'AGA du 30 octobre.

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLERS

iv) RAPPORT DES COMITÉS

➤ Comité de participation des parents
- première réunion en novembre

➤ Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté
- prochaine réunion : 13 septembre

➤ Comité d'éducation
- prochaine réunion en octobre

➤ Comité d'environnement

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Madame Anne-Marie Gélinault mentionne avoir eu un bel été mais être heureuse que tout le monde soit de retour.

Monsieur Gauthier se pense sur les nouvelles des écoles :

- École publique Jean-Éthier-Blais : on a plus d'inscription que de départs cette année
- École publique de la Rivière-des-Français : on installe la structure de jeux pour les élèves du primaire la semaine prochaine
- École publique Pavillon-de-l'Avenir : on recommence les déjeuners et les collations dès la première journée. On prévoit aussi une hausse d'effectifs

Madame Gélinault demande si on a encore notre école virtuelle cette année. On lui répond que oui et qu'on a 47 élèves. La différence cette année c'est qu'on n'envoie pas un document permettant un changement de mode virtuel à présentiel. On va simplement faire les changements cas par cas.

Madame Vaillancourt demande s'il y a un niveau scolaire plus populaire que les autres pour l'école virtuelle. Monsieur Pagé lui répond que c'est assez équilibré.

Monsieur Jean-Marc Aubin demande si le taux de décrochage était élevé l'an dernier avec le tout en mode virtuel. Monsieur Gauthier lui répond que oui, à la fin de l'année les taux d'absentéisme étaient très élevés.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

Proposition 21-R108 – Monique Hébert-Bérubé et François Boudreau
Que le Conseil accorde un congé d'absence à Josée Bouchard pour la réunion régulière ayant lieu le mercredi 25 août 2021.

ADOPTÉE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
(*Annexe H.1.*)

Proposition 21-R109– Suzanne Nolin et Jean-Marc Aubin
Que le rapport « Effectifs scolaires » en date du mercredi 25 août 2021 soit accepté.

ADOPTÉE

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Les 17 et 18 septembre 2021 ou 22 septembre ➤ Réunion du Conseil ➤ Sudbury

Monsieur Boudreau suggère d’adhérer au principe de précaution et de maintenir les réunions du Conseil en virtuel pour le moment.

Mesdames Vaillancourt, Olivier et Nolin sont en accord.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 22 septembre 2021. Les réunions du comité de vérification et du comité des affaires et des installations auront lieu le jeudi précédent, soit le 16 septembre 2021.

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition 21-R110 – Lynn Despatie et Julie Olivier

Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l’état de la question à 19 h 51.

ADOPTÉE

PV-R-25 AOÛT 2021